

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 08K -Sciences fondamentales et biomédicales 4			
Code	PAKN2B08KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	118 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabien BUISSET (fabien.buisseret@helha.be) Christel BAUGNIET (christel.baugniet@helha.be) Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'Enseignement 08, Sciences fondamentales et biomédicales 4, vise à compléter l'ensemble d'outils dont dispose l'apprenant en vue de modéliser, analyser et discuter des systèmes complexes ayant trait aux domaines de la kinésithérapie et du fonctionnement général du corps humain. Ces outils peuvent être de nature théorique, expérimentale ou méthodologique.

Cette Unité d'Enseignement vise de plus à développer chez les apprenants la capacité de mener à bien une recherche scientifique complète, depuis la conception du protocole jusqu'à la discussion critique des résultats obtenus et leur présentation orale. Les savoirs disciplinaires introduits seront en effet contextualisés et exploités au sein d'un projet de recherche en petit groupe en lien avec une problématique actuelle dans le domaine de la kinésithérapie.

Les différents intervenants des AA sont:

- Physique électricité et électromagnétisme : F. Buisseret
- Méthodologie de la recherche 1: C. Arnould et C. Baugniet
- Analyse du Mouvement : F. Dierick
- Statistiques : G Maernoudt

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.1 Organiser la gestion des ressources humaines, matérielles et administratives
 - 3.6 Motiver et dynamiser les collaborateurs
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

5.3 Utiliser les outils de communication existants

5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 7 **Concevoir un ou des projets de recherche**

7.1 Identifier une ou des hypothèse(s) de nature à développer des nouveaux savoirs

7.2 Rédiger un protocole innovant et original

Compétence 8 **Réaliser un ou des projet(s) de recherche**

8.1 Appliquer le protocole de recherche avec rigueur

8.2 Conduire le projet de recherche de manière responsable

8.3 Discuter les résultats

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant en kinésithérapie doit être capable, seul, face à une situation-problème disciplinaire (physique, analyse du mouvement, statistique), de :

1. Enoncer et synthétiser les savoirs relatifs à cette situation-problème et abordés dans l'activité d'apprentissage concernée (C1, 1.1) ;
2. Modéliser la situation-problème en utilisant les concepts abordés dans l'activité d'apprentissage concernée (C1, 1.3) ;
3. Concevoir une méthode visant à résoudre la situation-problème abordée (C1, 1.6) ;
4. Présenter et synthétiser par écrit les résultats obtenus en utilisant les outils de communication adéquats (C5, 5.1 & 5.3).

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant en kinésithérapie doit être capable, en petit groupe, face à une situation-problème relative à la kinésithérapie et plus particulièrement à l'analyse du mouvement, de :

1. Modéliser la situation-problème en utilisant les concepts abordés dans les différentes activités d'apprentissage (C1, 1.1 & 1.3) ;
2. Concevoir un protocole de recherche visant à étudier la situation-problème par expérimentation dans un laboratoire (C7, 7.1 & 7.2) ;
3. Collecter les données en utilisant les instruments de mesure appropriés et en appliquant le protocole proposé (C3, 3.1 & 3.6 ; C8, 8.1 & 8.2) ;
4. Analyser, comparer les résultats obtenus en utilisant les outils statistiques et méthodologiques adéquats et les confronter aux données de la littérature scientifique existantes (C1, 1.3 & 1.6 ; C8, 8.3) ;
5. Présenter et synthétiser oralement et par écrit les résultats obtenus en utilisant les outils de communication adéquats (C5, 5.3 & 5.6).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B08KINA	Physique électrique et électromagnétique	42 h / 4 C
PAKN2B08KINB	Méthodologie de la recherche 1	28 h / 3 C
PAKN2B08KINC	Analyse du mouvement	30 h / 3 C
PAKN2B08KIND	Statistique 2	18 h / 2 C

Contenu

A travers l'ensemble des activités d'apprentissage, les concepts et théories suivantes seront abordés. Ils peuvent être groupés en trois thématiques : modélisation de systèmes complexes, analyse de données expérimentales, méthodologie de la recherche.

1) Modélisation de systèmes complexes

Electromagnétisme (Physique) :

- Electrostatique,
- Electricité et courant continu
- Phénomènes électrochimiques, biophysique,
- Magnétisme, force magnétique, loi de Lenz,

- Spectre électromagnétique.

Physique des particules (Physique) :

- Nature corpusculaire de la lumière : photon,
- Physique nucléaire : structure des noyaux et désintégrations radioactives,
- Interactions radiation-matière.

Systèmes mono-articulaires (Analyse du mouvement) :

- Mécanique du muscle,
- Unité motrice,
- Feedback des récepteurs sensitifs.

Systèmes poly-articulaires (Analyse du mouvement) :

- Organisation et activité musculaire,
- Central pattern generators,
- Contrôle supraspinal.

2) Analyse de données expérimentales

Capteurs (Physique) :

- Capteurs de température,
- Capteurs de force et de pression,
- Principe de l'électromyographie,
- Capteurs de débit,
- Traitement du signal.

Statistique descriptive (Statistique) :

- Mesures de tendance centrale, mesures de dispersion, présentation des résultats.

Distribution de variables et calcul de probabilités (Statistique) :

- Distributions continues : variable aléatoire normale, variable log-normale, variable aléatoire normale réduite, variable de Student ;
- Distributions discrètes : variable binomiale, variable de Poisson.

Statistique inférentielle (Statistique)

- Principes de l'inférence : échantillon et population, estimation de paramètres et intervalle de confiance, démarche scientifique et test d'hypothèses, erreurs alpha et bêta, confiance et puissance d'un test, calcul de la taille de l'échantillon, p-value;
- Comparaison de moyennes : conformité d'une moyenne à un standard, comparaison de 2 moyennes de 2 échantillons indépendants et de 2 échantillons pairés ;
- Comparaison de variances : conformité d'une variance à un standard, comparaison de 2 variances, comparaison de k variances ;
- Analyse de la variance (ANOVA) à un et 2 critères, interaction, exemples d'ANOVA 1 et 2 à mesures répétées et interprétation ;
- Corrélation et Régression : coefficient de corrélation – droite de régression;
- Inférence relative aux proportions : Test de Chi-2: liaison entre deux caractères qualitatifs, et comparaison de proportions à des proportions de référence, Risque relatif et Odd ratio (Forest plot) ;
- Tests non paramétriques : transformation en rangs, tests de Wilcoxon, Mann-Whitney, Kruskal Wallis, Friedman, Spearman ;
- Reproductibilité des données : coefficient de corrélation intraclasse.

3) Méthodologie de la recherche (Méthodologie)

Les étapes majeures d'une recherche

- La recherche et ses étapes majeures
- L'article scientifique
- Recherches documentaires

- L'identification d'un sujet de recherche
- Préparation d'un protocole
- Analyse des données
- Interprétation des données et discussion
- Rédaction d'un article scientifique ou d'un mémoire
- Présentation orale d'un projet de recherche

Initiation à l'outil informatique

- Règles de disposition, de mise en page et de dactylographie belge (NBN 01-2002),
- Rédaction d'un document officiel / d'un mémoire,
- Réalisation d'un tableau (calculs, mise en forme et fonctions statistiques) sous Excel 2007,
- Représentation visuelle de données avec personnalisation de chaque objet du graphique.

Approfondissement des outils informatiques et des outils rédactionnels

- Rappels de l'utilisation des graphiques
- Créations des graphiques sous Excel 2013 + exe : représentation visuelle des données avec personnalisation de chaque objet du graphique.
- Calculs, formules, statistiques sous Excel 2013 + exe (NB, SI, RECHERCHE, ...)
- Communication écrite : rédaction d'un article scientifique selon la disposition IMRAD
- Rédaction d'une bibliographie (Harvard et Vancouver)

Biostatistiques

- Utilisation concrète des statistiques par le logiciel Sigmaplot 11.0 :
- Statistiques descriptives
- Statistiques pour les données ordinales et physiques (association entre 2 variables, comparaison de 2 ou plus de 2 groupes d'individus différents et de mêmes individus)
- Création de graphiques par le logiciel Sigmaplot 11.0 :
- Pie chart
- Histogramme de fréquence
- Scatter plots
- Box plots

Démarches d'apprentissage

Cours magistral ;

Approche par projet ;

Laboratoires /expérimentation / travaux de groupes ;

Travail en autonomie ;

Confrontation de l'étudiant à l'élaboration, au traitement, à l'analyse et à l'interprétation de données expérimentales au moyen de différents matériaux (logiciel d'acquisition de données, tableur Excel, logiciel statistique et de création de graphiques) et en regard des notions théoriques dispensées aux cours magistraux.

Dispositifs d'aide à la réussite

Analyse personnalisée des démarches et du raisonnement de l'étudiant en difficulté face à un exercice et / ou sur l'état d'avancement du travail intégré ;

Suivi individualisé de chaque groupe afin d'aider les étudiants dans la production du poster scientifique et du rapport de laboratoire.

Ouvrages de référence

Kane, J., & Sternheim, M. : *Physique* ;

Enoka, RM. : *Neuromechanics of human movement. Human Kinetics* ;

Triola, M. & Triola, M.: *Biostatistique pour les sciences de la vie et de la santé* ;

Motulsky, H. : *Statistique intuitive* ;

Champely, S. : *Statistique appliquée au sport* ;

Assie, G. et Kouassi, R. *Cours d'initiation à la méthodologie de recherche*;

http://www.ecolechambredecommerce.org/pdfs/cours_de_methodologie_et_de_recherche.pdf

Schneider, D. (2006) (version 1.1) *Balises de méthodologie pour la recherche en sciences sociales : matériaux de cours en plusieurs modules* ; <http://tecfa.unige.ch/guides/methodo/IDHEAP/methodes.book.pdf>

Supports

Diaporamas disponibles sur Connect ED ;

Protocoles des travaux pratiques disponibles sur Connect ED ;

Compléments d'informations et résolution d'exercices au tableau ;

Logiciels Excel et SigmaPlot 11.0.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note finale de l'UE08 sera établie de la manière suivante :

Note finale : $N_f = (2 Ph + 2 St + 3 Po + 3 Or + 2 La) / 12$

Evaluations Q1 (individuelles) :

Ph = examen écrit de Physique électrique et électromagnétique

St = examen écrit de Statistique 2

En fin de Q1, chaque groupe sera tenu de faire valider les données traitées relatives à son projet d'analyse du mouvement par un jury composé des membres de l'UE. La non-validation de ces données entraînera un refus pour le groupe de présenter les évaluations du Q2, qui seront dès lors reportées au Q3.

Evaluation Q2 (petits groupes) :

Po = réalisation d'un poster exposant le projet de recherche

Or = présentation orale résumant le projet de recherche

La = réalisation d'un rapport de laboratoire décrivant l'étude d'un dispositif modélisant un système en lien avec le sujet de recherche choisi.

Les grilles d'évaluations et consignes particulières relatives aux différents travaux sont disponibles dans le dossier de l'UE08, sur Claroline.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	16,67	Trv	50	Trv	66,67
Période d'évaluation	Eve	33,33	Exo		Exe	33,33

Trv = Travaux, Eve = Évaluation écrite, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont

envisagés:

o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;

o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique). En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

L'étudiant n'ayant pas validé ses données au Q1 devra présenter les divers travaux basés sur celles-ci directement au Q3.

En cas de seconde session, l'étudiant représentera au Q3 alors les évaluations des quadrimestres pour lesquelles il n'a pas obtenu au moins une note de 10/20. L'étudiant en échec pour une évaluation de type "travail" (poster ou rapport de laboratoire) améliorera ce travail au Q3 sur base du feedback des enseignants de l'UE. L'étudiant en échec pour une évaluation orale représentera cette dernière au Q3 sur base du feedback des enseignants de l'UE.

En cas d'impossibilité "horaire" de suivre les activités de laboratoire, un travail sera demandé en compensation.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 09K -Soins et sports adaptés			
Code	PAKN2B09KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	76 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be) Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) Mikaël SCOHIER (mikael.scohier@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'Unité d'enseignement Soins et Sports Adaptés vise :

A initier les apprenants à la pratique d'activités physiques et sportives adaptées et aux techniques de premiers secours. A se familiariser par la mise en situation aux particularités de la déambulation, du geste sportif et de la pratique sportive en chaise roulante. C'est par l'analyse de la situation que l'apprenant développera ses capacités d'adaptation et de créativité motrice. Elle invite également à entretenir un juste rapport à son corps en situation particulière. A se mouvoir avec aisance et facilité en milieu aquatique. A garantir et préserver la sécurité des patients en milieu aquatique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant en kinésithérapie doit être capable :

1. D'avoir une connaissance théorique et pratique des sports adaptés comme prolongement de la kinésithérapie et moyen de réintégration sociale (apports psychologique, physiologique et social).
2. D'orienter le patient (après analyse) vers une ou des activités physiques et sportives adaptées. (kinésithérapie et moyen de réintégration sociale).
3. D'exécuter des mouvements de déambulation en chaise roulante avec précision, efficacité et économie.
4. De réaliser avec efficacité des gestes sportifs seuls, en ludothérapie et en pratique sportive adaptée ou codifiée.
5. D'assurer sa survie et la sécurité des patients en milieu aquatique (prévenir les accidents et les incidents).
6. De réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (avec/sans DEA) chez un adulte, chez un enfant et chez un bébé.
7. D'appliquer les manœuvres de désobstructions des voies respiratoires.
8. De pratiquer des interventions de premiers soins tels que les brûlures, les plaies, les hémorragies, les contusions, ... 9. D'apprendre un geste sportif spécifique à la propulsion en milieu aquatique (Initiation à trois des quatre techniques de nage codifiées).
10. Se déplacer avec aisance et efficacité dans l'espace aquatique.
11. De se sauver soi-même dans des situations aquatiques variées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B09KINA	Premiers soins	28 h / 2 C
PAKN2B09KINB	Activités physiques et sportives adaptées	36 h / 1 C
PAKN2B09KINC	Motricité aquatique	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B09KINA	Premiers soins	20
PAKN2B09KINB	Activités physiques et sportives adaptées	10
PAKN2B09KINC	Motricité aquatique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage.

Dans ce cas, deux volets sont envisagés:

o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;

o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers soins			
Code	16_PAKN2B09KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Premiers soins » est une activité d'enseignement de travaux pratiques.

Celle-ci vise à permettre à l'apprenant de réagir lors d'incidents et d'accidents afin de réduire les blessures et l'incapacité.

Dans les cas graves, ils sont nécessaires au maintien de la vie. Elle vise à l'intégration par l'apprenant des règles essentielles d'intervention par rapport à un panel de situations critiques.

Elle permet de garantir et de préserver la sécurité et la vie des patients en milieu aquatique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant doit être capable:

En activités aquatiques (C1. 1.3 - C5; 5.5):

d'assurer sa survie et la sécurité des patients en milieu aquatique, prévenir les accidents et les incidents.

En activités de réanimations (C1. 1.3; 1.5; 1.6 - C5. 5.5; 5.6) :

de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (avec/sans DEA) chez un adulte, chez un enfant et chez un bébé.

d'appliquer les manoeuvres de désobstructions des voies respiratoires.

de pratiquer des interventions de premiers soins tels que les brûlures, les plaies, les hémorragies, les contusions,....

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Activités aquatiques:

Apprentissage:

Du Saut du sauveteur.

De la technique du crawl et de la brasse tête hors de l'eau.

Du plongeon du canard.

Des prises de dégagement (de face et de dos).

Des prises de remorquage.

De la sortie de la victime de l'eau

Travail de l'apnée

Travail de la technique du crawl et de la brasse tête hors de l'eau habillé

Amélioration des qualités physiques : Travail d'endurance et de vitesse

- Activités de réanimations (1, 1.3; 1.5; 5, 5.5; 5.6) :

Protéger du suraccident et transmettre l'alerte aux services de secours;

Évacuer une victime en cas d'urgence;

Observer l'état des fonctions vitales;

Agir en présence:

D'une victime inconsciente.

D'une détresse respiratoire

D'un arrêt cardio-pulmonaire.

De douleurs thoraciques.

D'un accident vasculaire cérébral.

D'une hémorragie abondante et visible.

D'un traumatisme crânien, cervical ou dorsal.

D'une fracture.

D'une lésion musculaire ou articulaire.

D'une plaie cutanée ou d'une brûlure.

D'une intoxication

Démarches d'apprentissage

Les activités d'apprentissage:

De sauvetage se réalisent en milieu aquatique et sont essentiellement pratiques avec toutefois des notions théoriques communiquées oralement.

De premiers soins sont pratiques et basées sur le "jeu de rôle".

Dispositifs d'aide à la réussite

Un test d'évaluation est réalisé au premier cours de motricité aquatique. Celui-ci permet à l'apprenant:

De prendre conscience de son niveau.

De se situer en fonction des exigences des épreuves.

Ouvrages de référence

J-P. LEMAL: Formation continuée des brevetés en sauvetage aquatique du degré de base et supérieur, Sauvetage, réanimation et premiers soins, LFBS ASBL, Avril 2005

Réanimation de base et avancée, BBSA/BSSA, Ligue Francophone Belge de Sauvetage, Louvain-La-Neuve, 2006

D. SAVARY: Guide pratique du Secours en Milieu Périlleux, 1re édition, 425 p., ISBN juin 2006

Guide des premiers secours – Croix rouge de Belgique, Bruxelles 2009

Supports

www.lfbs.be. Ligue Francophone Belge de Sauvetage

www.efam.be "Guide Européen de Premiers Secours". Croix Rouge de Belgique, Communauté Francophone, rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles (2016).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen pratique en milieu aquatique pour la partie sauvetage et examen oral en réanimation.

En cas d'échec dans l'une des parties de cours, la cote finale sera = (moyenne arithmétique-(la somme des points en dessous de 10/20)).

Exemples :

16/20 et 8/20 = 10/20

Intervenants: Draye N., De Clercq N., Letroye B.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation est globale.

L'étudiant qui n'a pas présenté toutes les parties de l'évaluation sera coté PP (Pas Présenté) ou PR (cote de présence).

L'étudiant en échec (<10/20) doit représenter toutes les évaluations.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités physiques et sportives adaptées			
Code	16_PAKN2B09KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mikaël SCOHIER (mikael.sochier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Après avoir intégré un savoir théorique sur les APSA (aspect thérapeutique, de loisir et de compétition), l'étudiant se retrouvera en situation pratique (activités sportives codifiées ou non) où l'adaptation et l'analyse de la situation lui permettra d'évaluer et d'apprécier la particularité de la pratique sportive et du geste sportif « adaptés ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- D'avoir une connaissance théorique et pratique des sports adaptés comme prolongement de la kinésithérapie et moyen de réintégration sociale (apports psychologique, physiologique et social) (AA 1 - C1, 1.1).
- D'orienter le patient (après analyse) vers une ou des activités physiques et sportives adaptées en fonction de ses capacités motrices (prolongement de la kinésithérapie et moyen de réintégration sociale) (AA 2 - C1, 1.3).
- D'exécuter des mouvements de déambulation en chaise roulante et des gestes techniques de sports adaptés avec précision, efficacité et économie (AA 3 - C1, 1.1).
- De réaliser avec efficacité des gestes sportifs seuls, en ludothérapie et en pratique sportive adaptée ou codifiée (AA 4 - C1, 1.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Notion de handicap : historique, définition, terminologie (CIF-OMS). Les différents aspects des APSA : d'un point de vue thérapeutique, détente et loisirs, compétition. Les apports des APSA : sur le plan social, psychologique, physiologique.
- Mieux comprendre certaines pathologies : symptômes, causes et manifestations de différentes affections, précautions à prendre, contre-indications et effets bénéfiques lors de la pratique sportive (physiologie du sportif paraplégique, adaptation à l'effort du blessé médullaire, ...).
- Aides techniques : Quelles aides techniques ? Pourquoi ? Pour qui ? Comment manipuler la chaise roulante ?
- Le sport adapté : règlements adaptés, adaptations éventuelles, atouts propres à chaque activité, consignes de sécurité
- Le mouvement paralympique : historique, évolution, présentation des disciplines
- Les classifications
- APSA, jeux sportifs adaptés, parcours de déambulation en chaise roulante, exercices d'adaptation.

Démarches d'apprentissage

Les activités d'apprentissage sont à la fois pratique et théorique.

Partie théorique:

Cours magistral avec diapositives comme support. Contenus disponibles sur la plate-forme ConnectED. Des vidéos viendront compléter les informations théoriques.

Partie pratique:

Mise en situation pratique : les étudiants participent eux-mêmes à différentes APSA et différents jeux sportifs adaptés. Les étudiants sont également invités à encadrer eux-mêmes des ateliers d'initiation aux APSA.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour la partie théorique, une séance de question/réponse est organisée à la fin des présentations de cours.

Pour la partie pratique, l'apprenant est préparé au contenu de l'examen pratique lors des diverses séquences d'apprentissage.

Ouvrages de référence

Enjalbert M. « Sport et handicap moteur ». Edition Masson, 1999.

Goetghebuer G., Beaufays O., Muratore A. « L'handisport ». Edition Luc Pire Electronique, avec le soutien du Ministère de la Communauté française.

Osons le sport avec l'essor.

Site officiel du paralympisme : www.paralympic.org

Fusade P., Cayla J-L., Vergonjeanne O. Le tennis en fauteuil roulant. Collection enseignement. Fédération Française de tennis, tennis handisport. Avril 2002.

Kantara N. Le CSINI, du loisir au Jo. Etre, handicap information Septembre-Octobre 2004.

Bernard P.L. Vinet A. Amato M. L'entraînement en fauteuil roulant: approche mécanique et physiologique, sport et handicap moteur. Masson, Paris 1999.

Brazzi-Grossin C. et Charpentier P. Le paraplégique ; adaptation à l'effort et évaluation. Cinésiologie n°166, mars avril 1996.

E. DIVAY. Adaptations physiologiques à l'effort chez le blessé médullaire et l'amputé des membres inférieurs, Service EPS, Centre de rééducation fonctionnelle l'Espoir.

FSBAPW-B (Fédération du Sport Belge Adapté et Paralympique Wallonie Bruxelles)- Brochure de présentation:

Naissance d'une fédération, Charleroi, le 24 mai 2000.

Fondation Roi Baudouin en collaboration avec l'Institut d'Education Physique et de Réadaptation– Sur le chemin du sport ... avec les personnes handicapées physique.s Faculté de Médecin, UCL, juin 1994.

J-B. PIERA – D. PAILLER. Handicapés physiques et sport, Encycl. Méd. Chir., Elsevier, Paris – Kinésithérapie- Rééducation fonctionnelle, 26-155-A-10, 1996

M. ANDRIANALY – B. LERAYS. Le sport pour handicaps physiques, Ann. Kinésithérapie, Tome 18, n° 3, Masson, Paris, 1991, p. 141-144

Supports

Diapositives disponibles sur la plate forme *ConnectED* et notes de cours s'y référant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation comporte deux volets:

1. La partie théorique est évaluée en session d'examen par M. Scohier. Le contenu théorique comporte les diapositives et commentaires exposés oralement, les vidéos visionnées au cours et les supports papier disponibles sur *ConnectED*.
2. La partie pratique est évaluée de manière continue par M. Scohier et N. De Clercq. Les points de la partie pratique sont pondérés en fonction de la présence au cours.

Si la note théorique est inférieure à 10/20, la moyenne arithmétique prévue par la pondération de l'évaluation (cf. ci-dessous) ne sera pas appliquée et la note globale sera le résultat d'une délibération.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40	Evc	40

Période d'évaluation		Exe	60	Exe	60
----------------------	--	-----	----	-----	----

Évc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si la note théorique est inférieure à 10/20, la note globale sera le résultat d'une délibération. Les points obtenus dans la partie pratique seront reportés au Q3.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Motricité aquatique			
Code	16_PAKN2B09KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DE CLERCQ (nicolas.de.clercq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités enseignées travailleront:

- L'entretien et l'amélioration de ses fonctions motrices, psychomotrices et sensorimotrices en milieu aquatique.
- Les exercices de survie en milieu aquatique.
- Les déplacements codifiés en milieu aquatique afin d'aborder ultérieurement le sauvetage.
- La respiration dite « aquatique ».

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant doit être capable (C1.; 1.3 - C5.; 5.5):

- D'apprendre un geste sportif spécifique à la propulsion en milieu aquatique (Initiation à trois des quatre techniques de nage codifiées).
- Se déplacer avec aisance et efficacité dans l'espace aquatique.
- De se sauver soi-même dans des situations aquatiques variées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Activités de survie.
2. Apprentissage des nages codifiées.
3. Jeux aquatiques.

Démarches d'apprentissage

Cours exclusivement pratique avec des informations théoriques communiquées oralement

Dispositifs d'aide à la réussite

Un test d'évaluation est réalisé au premier cours de motricité aquatique. Celui-ci permet à l'apprenant:

- De prendre conscience de son niveau.
- De se situer en fonction des exigences des épreuves.

Ouvrages de référence

Chadeville M. Natation - méthode d'entraînement pour tous. Editions Amphora, 2013

Pedroletti M. Les fondamentaux de la natation. Editions Amphora, 2013

Taomina S. "Natation et vitesse". Edition Vigot, 2016

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se déroule à la dernière séance et l'étudiant est évalué en fonction de son résultat à l'épreuve de natation suivante:

- Réalisation de 100 mètres en nage libre (Crawl, brasse ou dos et l'étudiant peut changer de nage) avec un départ obligatoirement plongé.

<1,15 min = 20/20.

1,16 - 1,30 = 16/20.

1,31 - 1,45 = 14/20.

1,46 - 2,00 = 12/20.

2,01 - 2,15 = 10/20.

2,16 - 2,30 = 8/20.

> 2,31 = 6/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evp	100			Exp	100

Evp = Évaluation pratique, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La présentation d'un certificat médical le jour de l'épreuve entraîne l'ajournement à la session suivante.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 10K -Sciences fondamentales et biomédicales 5			
Code	PAKN2B10KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	52 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) François BEAUTHIER (francois.beauthier@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement UE10 intitulée "Sciences fondamentales et biomédicales 05" est une unité qui regroupe la psychopathologie et la pathologie générale. L'objectif de cette unité d'enseignement est de développer les connaissances des étudiants en psychopathologie et la pathologie générale. Elle aborde l'étiologie, les mécanismes physiopathologiques, les symptômes, les examens diagnostiques et les traitements de pathologies fréquentes auxquelles le kinésithérapeute peut être confronté.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable lors d'une épreuve individuelle écrite de :

- I. Définir les pathologies présentées dans le cours.
- II. Identifier les symptômes et leur signification à intégrer dans la construction d'un diagnostic.
- III. Expliquer les mécanismes étiopathogéniques.
- IV. Citer et expliquer les signes cliniques fondamentaux à intégrer dans une ébauche de diagnostic différentiel.
- V. Comprendre les axes thérapeutiques et leurs effets dans les principales pathologies vues au cours.
- VI. Comprendre l'intégration du kinésithérapeute au sein d'un processus pathologique dont le patient est atteint et permettre l'adaptation si nécessaire du traitement kinésithérapeutique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B10KINA	Psychopathologie	12 h / 2 C
PAKN2B10KINB	Pathologie générale	40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B10KINA	Psychopathologie	20
PAKN2B10KINB	Pathologie générale	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de

Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychopathologie			
Code	16_PAKN2B10KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à familiariser l'étudiant avec la terminologie psychopathologique afin de favoriser l'échange et le travail en concertation avec d'autres professionnels.

Elle sensibilise l'étudiant aux signes cliniques des différentes pathologies mentales, à y être attentif dans la relation aux patients et à favoriser l'orientation de patient présentant des comportements particuliers de façon récurrente vers un professionnel compétent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences fondamentales et biomédicales 5 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- I. Définir les pathologies présentées dans le cours : définir les termes psychopathologiques vus au cours; citer et expliquer les signes cliniques des troubles psychiques vus au cours (C1, 1.1)
- II. Identifier les symptômes et leur signification à intégrer dans la construction d'un diagnostic : identifier parmi les cas cliniques proposés ceux qui se révèlent inquiétants sur le plan de la santé mentale et justifier cette inquiétude en se référant à des éléments théoriques; nommer en utilisant le vocabulaire psychopathologique adapté les signes cliniques présents dans des cas cliniques (C4, 4.2 - C5, 5.1)
- IV. Citer et expliquer les signes cliniques fondamentaux à intégrer dans une ébauche de diagnostic différentiel (C5, 5.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction: distinction du normal et du pathologique
2. Schizophrénie et troubles psychotiques connexes
3. Troubles de la sphère autistique
4. Troubles bipolaires

5. Troubles anxieux : phobies, anxiété généralisée, attaque de panique.
6. Troubles obsessionnels compulsifs
7. Troubles liés aux traumatismes et au stress
8. Hyperactivité
9. Troubles des comportements alimentaires
10. Troubles du sujet âgé
11. Psychothérapies.

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral alternant théorie et exemples concrets.

Cas cliniques : analyse des symptômes présentés par le sujet et hypothèse diagnostique.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de préparation à l'examen : analyse individuelle de cas cliniques et correction collective argumentée.

Ouvrages de référence

American Psychiatric Association. (2013). DSM - 5. Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson.
 Durand, M. , Barlow, D. (2007). Psychopathologie, une perspective multidimensionnelle. Bruxelles : De Boeck. Lempriere T., Feline A., Guttman A. (2006). Psychiatrie de l'adulte. Paris : Masson.

Supports

Notes de cours disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit à questions ouvertes incluant notamment des analyses de situations cliniques proposées et des questions "vrai ou faux" à justifier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie générale			
Code	16_PAKN2B10KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	François BEAUTHIER (francois.beauthier@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage se propose de présenter la pathologie médicale et la pathologie chirurgicale générale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement 10 « Sciences fondamentales et biomédicales 5 ». Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants :

- I. Définir les pathologies présentées dans le cours (C1, 1.1).
- II. Identifier les symptômes et leur signification à intégrer dans la construction d'un diagnostic (C4, 4.2).
- III. Expliquer les mécanismes étiopathogéniques (C1, 1.1).
- IV. Citer et expliquer les signes cliniques fondamentaux à intégrer dans une ébauche de diagnostic différentiel (C5, 5.1).
- V. Comprendre les axes thérapeutiques et leurs effets dans les principales pathologies vues au cours (C1, 1.1).
- VI. Comprendre l'intégration du kinésithérapeute au sein d'un processus pathologique dont le patient est atteint et permettre l'adaptation si nécessaire du traitement kinésithérapeutique (C4, 4.4).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Pathologie gastro entérologique
- Pathologie hépatique
- Endocrinopathies
- Péphropathies
- Cancérologie générale
- Pathologies de système
- Pathologie urologique, gynécologique et obstétricale
- Complément de pathologie vasculaire

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral largement illustré.

Dispositifs d'aide à la réussite

Liste des questions transmises en vue de la préparation à l'examen oral - liste non exhaustive.

Ouvrages de référence

Traité de médecine interne (G. Herold) – Ed De boeck

Supports

Syllabus et Traité de médecine interne (G. Herold) – Ed De boeck.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 11K -Sciences fondamentales et biomédicales 6			
Code	PAKN2B11KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	100 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be) Christine SCHEIRLINCKX (christine.scheirlinckx@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intention pédagogique principale de cette UE est de faire réfléchir les étudiants aux relations des différentes structures anatomiques et à leurs localisations afin d'acquérir une représentation tridimensionnelle et pratique de l'anatomie. L'approche pratique de l'anatomie est enseignée sur pièces cadavériques disséquées (manipulation) et in vivo (palpation).

Les différents intervenants des AA sont:

Anat: F. Beauthier, F. Dierick, S. Rolin

Anat palpa 2: F. Otto, C. Scheirlinckx

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments anatomiques enseignés;
- d'identifier, sur pièces anatomiques disséquées, les éléments anatomiques enseignés, ainsi que ceux enseignés au cours du bloc1;
 - reconnaître, sur coupes histologiques, un organe et expliquer le rôle des différents tissus qui les composent;
- identifier certaines pathologies digestives;
- d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques. Il sera apte à sélectionner et à appliquer une démarche pratique palpatoire propre à chacune de ces structures. Il pourra également démontrer et argumenter la justesse de ces mêmes démarches.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B11KINA	Anatomie descriptive et topographique 3	84 h / 6 C
PAKN2B11KINB	Anatomie palpatoire 2	16 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 140 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B11KINA	Anatomie descriptive et topographique 3	120
PAKN2B11KINB	Anatomie palpatoire 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - si une ou plusieurs activité(s) d'apprentissage présente(nt) une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celle-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - Si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait à la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage. La note est montée à 10/20 à partir de 9,90.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », ou « PP » à la note globale de l'UE et non la non validation de l'UE. En cas de certificat médical, l'étudiant peut (dans la mesure des possibilités d'organisation) représenter une épreuve similaire au cours de la même session.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », ou « PP » doivent être représentées. L'étudiant peut également décider de conserver une note inférieure à 10/20 ou encore repasser une cote supérieure ou égale à 10/20 (cfr le règlement spécifique pour les modalités pratiques).

En cas de redoublement, l'étudiant doit représenter l'ensemble des activités d'apprentissage de l'UE non validée.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie descriptive et topographique 3			
Code	16_PAKN2B11KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric DIERICK (frederic.dierick@helha.be)		
Coefficient de pondération	120		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours est composé de trois parties: une partie sur l'anatomie macroscopique des vaisseaux et nerfs des membres, une partie sur l'anatomie macroscopique viscérale et une dernière partie composée de travaux pratiques d'histologie. L'intention pédagogique principale de ce cours est de faire réfléchir les étudiants aux relations des différentes structures anatomiques et à leurs localisations afin d'acquérir une représentation tridimensionnelle et pratique de l'anatomie.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Tout au long de ce cours, les étudiants développeront des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle (C1,1.3) et exerceront leur raisonnement scientifique (C1,1.6).

Pour la partie sur les vaisseaux et nerfs des membres [F. Dierick], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur (C1,1.1;C5,5.1);
- d'identifier, sur pièces anatomiques disséquées, les éléments vasculaires et nerveux des membres supérieur et inférieur ainsi que les rapports topographiques de ces éléments (C1,1.1);
- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures myologiques et arthrologiques enseignées pendant le cours d'anatomie descriptive [bloc1] (C1,1.1).

Pour la partie viscérale [F. Beauthier], à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- citer, préciser et représenter la topographie des éléments viscéraux du cou, thorax, abdomen et pelvis (C1,1.1;C5,5.1).
- d'identifier, sur des pièces anatomiques disséquées, les structures viscérales du cou, thorax, abdomen et pelvis ainsi que les rapports topographiques de ces structures (C1,1.1).

Pour la partie histologie [S. Rolin], à la fin du cours, les étudiants seront capables de:

- reconnaître un organe et expliquer le rôle des différents tissus qui les composent; identifier certaines pathologies digestives (C1,1.1).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Anatomie descriptive et topographique des vaisseaux et nerfs des membres et des structures viscérales du cou, thorax, abdomen et pelvis.

Histologie générale, histologie spéciale des systèmes digestif et endocrinien et illustrations de quelques cas pathologiques.

Démarches d'apprentissage

Pour les parties théoriques, ce cours est basé sur des modalités pédagogiques à distance ou en présentiel. Pour la partie à

distance, l'enseignant met en place une "classe inversée", basée sur la prévisualisation (avant d'assister aux travaux pratiques) de podcasts disponibles sur internet. Pour la partie en présentiel, les exposés magistraux sont assurés par l'enseignant et utilisant des diaporamas ou transparents didactiques. Des explications et schémas au tableau sont également proposés aux étudiants. De plus, en présentiel, des travaux pratiques sont organisés. Au cours de ces travaux pratiques, l'étudiant découvre les pièces anatomiques ou les lames histologiques de manière autonome et l'enseignant guide l'étudiant de manière ponctuelle en fonction des questions posées par l'étudiant.

Dispositifs d'aide à la réussite

Organisation de séances de révisions avant les évaluations.

Ouvrages de référence

Tank & Gest. Atlas d'anatomie. De Boeck

Drake, Vogl & Mitchell. Gray's Anatomie pour les étudiants. Elsevier

Sobotta. Atlas d'anatomie humaine

Netter. Atlas d'anatomie humaine

Moore & Dalley. Anatomie médicale. De Boeck

Brizon & Castaing. Les feuillets d'anatomie.

Bouchet & Cuilleret. Anatomie topographique, descriptive et fonctionnelle. Masson

Young, Lowe, Stevens, Heath. Atlas d'histologie fonctionnelle de Weather, 2ème édition, 2008, de boeck

Supports

Dias du cours (cfr plate-forme pédagogique ConnectED)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pour les deux parties concernant l'anatomie macroscopique, l'évaluation sera réalisée au laboratoire d'anatomie sur les pièces cadavériques disséquées et conjointement par les deux enseignants. Pour la partie concernant l'histologie, l'évaluation est basée sur la reconnaissance et l'interprétation des coupes microscopiques observées au microscope optique. Outre les connaissances théoriques en anatomie macro et microscopique de l'étudiant, l'évaluation sera principalement basée sur ses capacités à: identifier de manière précise les structures anatomiques ou histologiques; manipuler adéquatement les pièces anatomiques [utilisation des instruments, voie d'abord choisie, ...] ou le microscope; organiser ses réponses aux questions de manière structurée, synthétique et logique. A noter que l'évaluation des travaux pratiques d'histologie se déroulera hors session, soit à la fin des séances de travaux pratiques.

Etant donné la composition en 3 parties de cette activité d'apprentissage, toute note inférieure à 8/20 dans une des parties engendrera une note finale égale à la note la plus basse obtenue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie palpatoire 2			
Code	16_PAKN2B11KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine SCHEIRLINCKX (christine.scheirlinckx@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage « Anatomie Palpatoire 2 » intégrée à l'UE "PAKN2B11KIN - Sc fondam et biomed 6", est une activité d'enseignement pratique basée sur des connaissances de structures anatomiques de l'appareil locomoteur (os, articulations, ligaments, tendons, muscles, artères, ...).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement « Sciences fondamentales et biomédicales 6 » Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

« Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques (C1,1.1), de choisir à bon escient (C1,1.3;C4,4.1) et d'appliquer correctement (C4,4.4) une technique d'approche palpatoire propre à chacune de ces structures anatomiques en tenant compte de ses rapports topographiques (C1,1.1&1.3). Il sera également capable de démontrer et argumenter la justesse de ces mêmes démarches (C5,5.1)."

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux compétences correspondantes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Approche méthodique par régions anatomiques, en complétant les régions abordées antérieurement (Anatomie palpatoire 1 - UE 07), à savoir la région pelvienne et le membre inférieur, le membre supérieur, en y ajoutant des éléments du tronc tels que :

1. Région pelvienne et membre inférieur : Mm. pelvitrochantériens, triangle de Scarpa, mm. long adducteur, grand adducteur, gracile, pectiné. Ligaments du genou. Mm. tibial antérieur, extenseur des orteils, long, court et 3e fibulaire, tibial postérieur, fléchisseur de l'hallux, fléchisseur des orteils, court extenseur des orteils. Ligaments de la cheville. Artère tibiale postérieure.

2. Membre supérieur : Paquet vasculonerveux de la région antérieure du coude, mm. biceps, brachial et supinateur, anconé, épicondyliens. Gouttières épicondylo-olécrâniennes latérale et médiale, sillon du nerf ulnaire, mm. rond pronateur, fléchisseur radial du carpe, long palmaire, fléchisseur ulnaire du carpe, fléchisseur des doigts, brachioradial, extenseurs radiaux du carpe, extenseurs des doigts, long abducteur du pouce et court extenseur du pouce, extenseur ulnaire du carpe. Artères radiale et ulnaire. Tabatière anatomique, extenseur propre du Ve doigt, extenseur propre du IIe doigt, éminence thénar et hypothénar, long fléchisseur propre du pouce.

3. Tronc :

Sternum, côtes. Mm. érecteurs du rachis, iliopsoas, carré des lombes, aorte abdominale.

RQ : Cette matière sera complétée au niveau Tête et tronc dans l'activité d'apprentissage "Anatomie palpatoire 3" UE 13 au Q2.

Démarches d'apprentissage

Travaux pratiques par groupes.

L'étudiant doit se préparer avant chaque séance en révisant ses connaissances anatomiques descriptives.

Démarche réflexive sur les manœuvres à réaliser, passage de la théorie à la pratique, démonstration de palpation sur un sujet, manœuvres pratiques les uns sur les autres avec corrections et feedbacks systématiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification formative des connaissances anatomiques et mise en situation formative d'examen sur l'une ou l'autre structure déjà abordée.

Séance consacrée en totalité ou partiellement (suivant l'horaire et l'avancement de la matière) aux questions et révisions avec mises en situations formatives d'examen.

Ouvrages de référence

Beauthier JP, Lefèvre P, Traités d'anatomie de la théorie à la pratique palpatoire Tomes 1, 2 et 3, De Boeck Université, Bruxelles, 1992-1993.

Tixa S, Anatomie palpatoire - Tome 1, Cou tronc membre supérieur, Tome 2, Membre inférieur, Masson, Paris, 2014.

Reichert B, Anatomie in vivo – Tome 1, Étude et palpation des membres supérieurs et inférieurs, Tome 2, Etude et palpation du tronc et de la tête, Maloine, Paris, 2007 et 2009.

Supports

Notes de cours de base, disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Intervenants : OTTO Frédéric (toute la matière) - **SCHEIRLINCKX Christine** (toute la matière).

L'évaluation sera réalisée oralement, en fin de session d'apprentissage.

Attention : Si l'étudiant est principalement interrogé sur la nouvelle matière vue au cours de cette AA, toute la matière d'anatomie palpatoire vue jusqu'alors doit être connue. L'approche se faisant par région, celle-ci doit être maîtrisée dans son ensemble.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exp	100			Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, en cas d'échec de l'UE, cette AA ne sera réévaluée que si elle est cotée en dessous de 10/20, ou « CM », « CP » ou « PP ».

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 12K -Kinésithérapie et réadaptation 3			
Code	PAKN2B12KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	80 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be) Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif d'apporter aux étudiants des connaissances théorique et pratique sur les pathologies rencontrées classiquement dans la pratique en kinésithérapie du système locomoteur.

Les cours théoriques permettent d'apporter des connaissances en anatomie fonctionnelle, en traumatologie et en mécanothérapie nécessaires à la pratique clinique du bilan et du traitement.

Les cours pratiques mobilisent les connaissances théoriques acquises pour réaliser des examens cliniques complets du système locomoteur, certaines techniques de traitement simple sont également abordées.

Les différents intervenants des AA sont:

Patho loco 1: V. Druetz

KSL 3: F. Dierick, M. Pestiaux, M. Claes

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Diriger**
 - 3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera capable de reconnaître une pathologie classique du système locomoteur rencontrée dans la pratique professionnelle courante. Il saura en faire le diagnostic clinique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B12KINA	Pathologie du système locomoteur 1	20 h / 2 C
PAKN2B12KINB	Kinésithérapie du système locomoteur 3	60 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B12KINA	Pathologie du système locomoteur 1	20
PAKN2B12KINB	Kinésithérapie du système locomoteur 3	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie du système locomoteur 1			
Code	16_PAKN2B12KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de pathologie apporte les notions théoriques de traumatologie dans ses généralités (physiologie et délais de consolidation) et dans ses spécificités suivant la localisation et l'âge du patient

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra au terme du cours, pouvoir décrire une fracture et son évolution en terme de consolidation, l'analyser sur le plan de la stabilité, analyser le traitement réalisé et en tirer les conséquence sur sa stratégie de rééducation.

En terme d'acquis d'apprentissage, l'étudiant devra acquérir les compétences suivante :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Généralités (Notion de radiologie conventionnelle, consolidation osseuse et principe de réparation des fractures, notion énergie, complication des fractures,...)
- Généralités sur le traitement des fractures (immobilisation, principe de stabilisation chirurgicale des fractures,...)
- Fractures du membre supérieur
- Fractures du membre inférieur
- Pathologie traumatique de la main
- Patologie traumatique dans l'enfance
- Pathologie traumatique chez la personne âgée
- Pathologie traumatique sportive
- Pathologie du brûlé

Démarches d'apprentissage

Exposé magistral

Le cours se veut interactif et largement illustré de cas clinique. L'étudiant sera confronté à de multiples situations cliniques. Il sera invité à analyser un traumatisme sur base de clichés radiologiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Le cours est donné sous forme de présentations Power point mis à la disposition de l'étudiant. Un manuel de traumatologie lui est également fourni à titre complémentaire de même que des références bibliographiques et des sites internet

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un examen écrit comprenant des questions théoriques sur des points relevant du cours et des questions pratiques sous forme de radiologie conventionnelle de fracture et/ou de leur traitement. L'étudiant est invité à analyser les radiographies fournies et émettre des propositions de prise en charge en terme de rééducation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Kinésithérapie du système locomoteur 3			
Code	16_PAKN2B12KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à apporter aux étudiants des notions théorique d'anatomie fonctionnelle et de mécanothérapie; ainsi qu'une approche pratique du bilan clinique et des techniques de traitement manuel de base de l'ensemble du corps.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant devra être capable de :

- se poser des questions et de comprendre les notions de physiologie articulaire : travail de recherche, présentation
- comprendre les bases théoriques nécessaire à la mise en pratique de la mécanothérapie
- faire des liens entre les concepts théoriques et les techniques de bilan clinique du système locomoteur
- appliquer certaines techniques rééducatives (tests spécifiques, réharmonisation fonctionnelle,...)en fonction des région corporelles visées

En terme d'acquis d'apprentissage, l'étudiant devra acquérir les compétences suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 Diriger

3.5 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Notion de physiologie articulaire :

1. Description arthrocinématiques des mouvements
 - a. Roulement et glissement
 - b. Translation
 - c. Contraintes
 - d. Coaptation et décoaptation

 2. Principes de construction des articulations
 - a. Jeu articulaire
 - b. Classification fonctionnelle des ligaments
 - c. Effet came
 - d. Insertion ligamentaire excentrique
 - e. Position de verrouillage

 3. Biomécanique des principales articulations
2. Théorie de la mécanothérapie : approche de base permettant de comprendre les grands principes de la mécanothérapie et de les appliquer à la kinésithérapie
 3. Travaux pratiques d'approche de la kinésithérapie du système locomoteur : examen clinique complet en fonction de régions corporelles, ainsi que des techniques de rééducation de base.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral sur l'anatomie fonctionnelle et sur la mécanothérapie, avec une partie de recherche et de présentation par les étudiants.

Travaux pratiques mettant l'étudiant (praticien et cobaye) dans des situations cliniques de bilan et de traitement pour les pathologies classiques du système locomoteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les cours théoriques et pratiques sont basés sur des cas cliniques et des mises en situations concrètes ainsi que sur des ouvrages de référence.

La répétition des gestes techniques sur différents cobayes incite l'étudiants à prendre consciences des singularités et de l'adaptation nécessaire à chaque patient.

Ouvrages de référence

- Cleland, J. (2011). Examen clinique de l'appareil locomoteur. Elsevier Masson.
- Kapandji, A.I. (2005-2007-2009). Anatomie fonctionnelle, tomes 1, 2 et 3. Maloine.
- Klein, P. & Sommerfeld, P. (2008). Biomécanique des membres inférieurs. Elsevier Masson.
- Dufour, M. & Pillu, M. (2006). Biomécanique fonctionnelle. Paris : Masson.
- Blaimont, P. & Taheri, A. (2009). Biomécanique de l'épaule, de la théorie à la clinique. Springer.
- Dumoulin, J. (1987). Précis de mécanothérapie. Paris : Maloine.
- Epstein (1994). Examen clinique. Bruxelles : De Boeck
- Albert, M. (1997). Entraînement musculaire et isocinétisme excentriques. Paris : Masson.
- Bouisset, F. (2002). Biomécanique et physiologie du mouvement. Paris : Masson.
- Knott, M. & Voss, D.E. (1977). Facilitation neuromusculaire proprioceptive. Paris : Maloine.

Supports

Les cours théoriques sont présentés avec des PPT disponibles sur Claroline.

Les cours théoriques et pratiques sont illustrés par des cas cliniques concrets.

4. Modalités d'évaluation

Principe

50% examen écrit : 1h d'examen; 25 % th physio articulaire (Mr Dierick) et 25% th mécano (Mr Pestiaux)

50% examen pratique : 3x 1/3 de la cote de pratique (Mr Pestiaux 1/3, Mr Claes 2/3)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Les différents intervenants dans cette activité d'apprentissage sont :

- Théorie d'anatomie fonctionnelle : Frédéric Dierick
- Théorie de la mécanothérapie : Matthieu Pestiaux
- TP bilan clinique membre supérieur et colonne : Mathieu Claes
- Tp bilan clinique membre inférieur : Matthieu Pestiaux

Attention, les cours de pratique de première année sont des prérequis pouvant faire partie de l'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 13K -Sciences fondamentales et biomédicales 7			
Code	PAKN2B13KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	56 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Christine SCHEIRLINCKX (christine.scheirlinckx@helha.be) Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be) Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de s'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle et d'acquérir de bonnes notions de neurologie, proprioception et anatomie palpatoire.

Les différents intervenants des AA sont:

Neurophy: C. Arnould

Tech spéc kiné proprio: C. Rousseau, S. Otto

Anat palpa 3: F. Otto, C. Scheirlinckx

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
 - 6.2 Intervenir de manière systématique pour remédier à des troubles fonctionnels
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Les numéros entre parenthèses renvoient aux compétences correspondantes :

I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de mémoriser, connaître, décrire et expliquer l'anatomie du système nerveux ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes

vestibulaire et moteurs, système cognitif incluant l'attention, apprentissage et la mémorisation); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (compétences 4.1., 4.2.)

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de connaître, comprendre et synthétiser les données élémentaires liées à la kinésithérapie proprioceptive ainsi que d'élaborer un protocole kinésithérapeutique intégrant la dimension proprioceptive (compétences 1.1, 4.4, 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3).

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques (1.1), et de choisir à bon escient (1.3, 4.1) et d'appliquer correctement (4.4) une technique d'approche palpatoire propre à chacune de ces structures anatomiques en tenant compte de ses rapports topographiques (1.1, 1.3), et également démontrer et argumenter la justesse de ces mêmes démarches (5.1).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B13KINA	Neurophysiologie et neuroanatomie du contrôle moteur	32 h / 4 C
PAKN2B13KINB	Techniques spéciales de kinésithérapie proprioceptive	12 h / 2 C
PAKN2B13KINC	Anatomie palpatoire 3	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 80 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B13KINA	Neurophysiologie et neuroanatomie du contrôle moteur	40
PAKN2B13KINB	Techniques spéciales de kinésithérapie proprioceptive	20
PAKN2B13KINC	Anatomie palpatoire 3	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Neurophysiologie et neuroanatomie du contrôle moteur			
Code	16_PAKN2B13KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	32 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carlyne ARNOULD (carlyne.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'étude de l'anatomie du système nerveux ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs, système cognitif incluant l'attention, l'apprentissage et la mémorisation); et l'établissement de liens avec les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable seul :

de mémoriser, connaître, décrire et expliquer l'anatomie du système nerveux ainsi que le fonctionnement des différents constituants du système nerveux central (systèmes tactile et visuel, systèmes vestibulaire et moteurs, système cognitif incluant l'attention, l'apprentissage et la mémorisation); de comprendre les liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques (compétences 4.1., 4.2.) .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Bases neurologiques (*neurone, synapse chimique, neurotransmetteurs, cellules gliales, potentiel de membrane*); Neuroanatomie (*organisation d'ensemble du système nerveux, terminologie, système nerveux périphérique, système nerveux central*); Principaux systèmes sensoriels (*généralités des systèmes sensoriels, système somato-sensoriel, système visuel*); Motricité (*introduction, unité motrice et fibre musculaire, mécanorécepteurs myo-articulaires, réflexes spinaux, contrôle sous-cortical des réflexes spinaux par le tronc cérébral et le vestibule, motricité volontaire*); Contrôle de la motricité volontaire (*régulation par le cervelet et les noyaux gris centraux*); Associations cérébrales (*introduction, associations intra-hémisphériques, association inter-hémisphériques*); Attention; Apprentissage et mémoire (*différents types de mémoire, hippocampe : mémoire déclarative, effet de l'âge sur la mémoire, structures du système nerveux central impliquées dans les différents types de mémoire, facteurs influençant la mémorisation*).

Démarches d'apprentissage

Trente-deux heures de cours théorique par utilisation du système multimédia. Etablissement de liens entre la neurophysiologie et les symptômes cliniques observés chez des patients neurologiques lorsque cela est possible. Explications complémentaires selon les demandes des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications complémentaires à la demande des étudiants.

Ouvrages de référence

- Boisacq-Schepens, N. et Crommelinck, M. (2004). Neurosciences. Paris: Dunod.
- Purves, D., Augustine G., Fitzpatrick, D., Hall, W., LaMantia, A-S. et McNamara, J. et Williams, M. (2005). Neurosciences + CD-ROM - Collection Neurosciences et cognition (3ème édition). Bruxelles: De Boeck.
- Vibert, J-F., Sebille, A., Lavallard-Tousseau, M-C., Mazières, L. et Boureau, F. (2005). Neurophysiologie : De la physiologie à l'exploration fonctionnelle –Campus illustré. Paris: Elsevier.

Supports

Les copies des présentations powerpoint du cours théorique sont disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin et septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques spéciales de kinésithérapie proprioceptive			
Code	16_PAKN2B13KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une introduction théorique à la kinésithérapie proprioceptive, permettant par la suite de mettre ces différentes notions en pratique, dans le but de pouvoir proposer un traitement adapté et justifié.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 13 « Sciences fondamentales et biomédicales 7 » (code PAKN2B13KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 1.1, 4.4, 5.1, 6.1, 6.2 et 6.3 et les Acquis d'Apprentissage suivants : (II.) "Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de connaître, comprendre et synthétiser les données élémentaires liées à la kinésithérapie proprioceptive ainsi que d'élaborer un protocole kinésithérapique intégrant la dimension proprioceptive."

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Connaissances physiopathologiques, évaluation clinique et paraclinique et rééducation neuro-musculaire à partir de la proprioception.

Applications pratiques des notions de proprioception sur base de cas cliniques.

Démarches d'apprentissage

Travail à partir de cas cliniques et/ou de régions corporelles : démarches réflexives aboutissant à diverses propositions de protocole de traitement proprioceptif.

Recherche d'exercices concrets en fonction des cas cliniques et/ou régions corporelles abordés avec création d'une base de données pertinentes.

Travail réflexif sur base d'articles scientifiques et transfert des notions découvertes dans la pratique professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travail en groupe pour la découverte et l'analyse de l'article + présentation et débat réflexif.

L'enseignant propose alors les fondements de la rééducation proprioceptive et encourage les étudiants à créer une "base de données" regroupant des bilans et exercices. Ces exercices sont démontrés par les étudiants et soumis à l'approbation de l'ensemble du groupe.

Ouvrages de référence

- RODINEAU: Proprioception. Springer, 2004
- VIEL, OGISHIMA: Rééducation neuro-musculaire à partir de la proprioception. Masson
- LE CAVORZIN, Ph. : Neurophysiologie de la fonction proprioceptive et récupération postlésionnelle ; Kinésithérapie la Revue 2012 ; 12(128-129) : 7-14.
- BRUYNEEL, A-V. : Réflexion sur les tests d'évaluation clinique de la proprioception à partir d'une revue de la littérature ; Kinésithérapie la Revue 2013 ; 13(143) : 36-44.
- GENOT, Cl. : Tests d'évaluation de la fonction proprioceptive ; Kinésithérapie Scientifique 2012 ; 12(128-129) : 29-33.
- TERRIER, R., PICOT, B. et FORESTIER, N. ; Le contrôle moteur et la protection articulaire de la cheville ; Kinésithérapie la Revue 2012 ; 534 : 55-58.
- CERIOLI, A., PHILIPPEAU, D., BARETTE, G., BARILLEC, F. et DUFOUR, X. : Proprioception du rachis cervical : une approche actualisée ; Kinésithérapie Scientifique 2013 ; 541 : 11-18.
- CROUZET, E., PINSULT, N., CUISINIER, R., VAILLANT, J. et VUILLERME, N. : Proprioception du rachis lombal : incidence e la recherche en masso-kinésithérapie sur la pratique quotidienne ; Kinésithérapie Scientifique 2012 ; 536 : 53-56.
- LINARES, R., MICALLEF, J-P. et MARIN, L. : L'entraînement proprioceptif améliore l'équilibre des véliplanchistes olympiques ; Science et Sports 2012 ; 27 : 283-292.

Supports

Un support reprenant quelques notions théoriques est à disposition sur la plateforme ConnectED HELHa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation orale et pratique sur base de cas cliniques et/ou régions corporelles en fin de module. L'étudiant devra présenter des bilans et exercices de proprioception adaptés au cas et justifier ses choix en se référant aux notions théoriques de base. Il devra également répondre à des questions théoriques se référant aux notions vues en cours et/ou via les articles scientifiques.

Intervenants : Caroline Rousseau et Stéphane Otto

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp + Exo	100	Exp + Exo	100

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anatomie palpatoire 3			
Code	16_PAKN2B13KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christine SCHEIRLINCKX (christine.scheirlinckx@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage « Anatomie Palpatoire 3 », est une activité d'enseignement pratique basée sur des connaissances anatomiques de structures palpables de l'appareil locomoteur (os, articulations, ligaments, tendons, muscles, artères, ...) et de démarches de repérage, d'approche ou de palpation de ces structures.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement « Sciences fondamentales et biomédicales 7 » (PAKN2B13KIN).

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants : (les numéros entre parenthèses indiquent les compétences évaluées):

" III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable seul d'identifier et de localiser un ensemble de structures anatomiques (1.1), et de choisir à bon escient (1.3, 4.1) et d'appliquer correctement (4.4) une technique d'approche palpatoire propre à chacune de ces structures anatomiques en tenant compte de ses rapports topographiques (1.1, 1.3), et également démontrer et argumenter la justesse de ces mêmes démarches (5.1)."

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'activité d'apprentissage « Anatomie Palpatoire 3 » est une activité d'enseignement pratique basée sur des connaissances anatomiques de structures palpables tels que os, articulations, ligaments, tendons, muscles, artères, ou certains nerfs.

Approche méthodique par régions anatomiques, en complétant le tronc (abordé antérieurement dans l'AA anatomie palpatoire 2 au Q1) et en y ajoutant la Tête.

Exemple de contenu : (liste non exhaustive):

Tête : os occipital, temporal, frontal, pariétal, nasal, maxillaire, zygomatique. Mandibule, orbite, foramens, os hyoïde, articulations temporomandibulaires. MM. temporal et masséter. Artère temporale superficielle. Artère occipitale. Nerf Grand occipital.

Région cervicale : Atlas, axis, C3 à C7, Th1. ligament nuchal, 1e côte, trigone submentonnier, peaucier du cou,

sternocléidomastoïdiens, fosse supraclaviculaire, mm. splenius de la tête, semi-épineux et scalènes.
Trigone carotidien, tronc brachiocéphalique, artère subclavière.

Larynx, glandes thyroïde, nœuds lymphatiques, cartilages trachéaux.

Démarches d'apprentissage

Travaux pratiques par groupes. L'étudiant doit se préparer avant chaque séance en révisant ses connaissances anatomiques descriptives. Démarche réflexive sur les manœuvres à réaliser, passage de la théorie à la pratique, démonstration de palpation sur un sujet, manœuvres pratiques les uns sur les autres avec corrections et feedbacks systématiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification formative d'entrée de séance sur les connaissances anatomiques et mise en situation formative d'examen sur l'une ou l'autre structure déjà abordée. Dernière séance consacrée en totalité ou partiellement (suivant l'horaire et l'avancement de la matière) aux questions et révisions avec mises en situations formatives d'examen.

Ouvrages de référence

Beauthier JP, Lefèvre P, Traités d'anatomie de la théorie à la pratique palpatoire Tomes 1, 2 et 3, De Boeck Université, Bruxelles, 1992-1993.

Tixa S, Anatomie palpatoire - Tome 1, Cou tronc membre supérieur, Tome 2, Membre inférieur, Masson, Paris, 2014.

Reichert B, Anatomie in vivo – Tome 1, Étude et palpation des membres supérieurs et inférieurs, Tome 2, Etude et palpation du tronc et de la tête, Maloine, Paris, 2007 et 2009.

Supports

Notes de cours de base, disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation sera réalisée oralement, en fin de session d'apprentissage.

Attention : Si l'étudiant est principalement interrogé sur la nouvelle matière vue au cours de cette AA, la matière d'anatomie palpatoire vue jusqu'alors doit être connue. L'approche se faisant par région, celle-ci doit être maîtrisée dans son ensemble.

Intervenants: **Christine Scheirlinckx**.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, en cas d'échec de l'UE, cette AA ne sera réévaluée que si elle est cotée en dessous de 10/20, ou « CM », « CP » ou « PP ».

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 14K -Kinésithérapie et réadaptation 4			
Code	PAKN2B14KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	50 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be) Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be) Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise l'apprentissage des différentes pathologies du système locomoteur. Elle fournira également à l'étudiant les bases de la rééducation kinésithérapeutique pour la prise en charge de patients présentant des troubles du système locomoteur. De plus, cette unité d'enseignement présentera différents programmes de physiothérapie et de mécanothérapie pratique, à visée antalgique ou de rééducation.

Les différents intervenants des AA sont:

Patho loco 2: L. Lacroix

KSL 4: M. Pestiaux

Physiothérapie 1: C. Rousseau

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE14, l'étudiant doit être capable, seul :

- I. de décrire une pathologie et son évolution, d'analyser le traitement réalisé et de tirer des conséquences sur sa stratégie de rééducation
- II. d'élaborer un traitement de mécanothérapie et de réaliser des montages simples ou complexes adaptés
- III. d'identifier les notions théoriques de bases de la physiothérapie, en partant de notions théoriques pures (physiologie, électricité...) puis adaptées en vue d'une pratique ultérieure (réadaptation) ; de proposer un programme d'électrothérapie en fonction d'une pathologie énoncée ; de décrire et d'expliquer les différents paramètres d'un courant

d'électrothérapie ; de différencier les différents courants et leurs applications ; de formuler et d'expliquer les indications et contre-indications des courants

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B14KINA	Pathologie du système locomoteur 2	20 h / 1 C
PAKN2B14KINB	Kinésithérapie du système locomoteur 4	12 h / 2 C
PAKN2B14KINC	Physiothérapie 1	18 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B14KINA	Pathologie du système locomoteur 2	10
PAKN2B14KINB	Kinésithérapie du système locomoteur 4	20
PAKN2B14KINC	Physiothérapie 1	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:

o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;

o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie du système locomoteur 2			
Code	16_PAKN2B14KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascal FLAMENT (pascal.flament@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se veut interraccif et largement illustré de cas cliniques. L'étudiant sera confronté à de multiples situations cliniques. L'enseignant responsable de ce cours est le docteur Lacroix.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 14 « kinésithérapie et réadaptation 4 » (code PAKN2B14KIN).

Elle vise plus spécifiquement la compétence 1.1 et les Acquis d'Apprentissage suivants :

(I.) "Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, de décrire une pathologie et son évolution, d'analyser le traitement réalisé et de tirer des conséquences sur sa stratégie de rééducation."

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pour la partie "orthopédie" : pathologies tendineuses, pathologies neurologiques périphériques et pathologies tumorales.

Pour la partie "traumatologie" : fractures, traumatologie du sport, gériatrie, polytraumatologie et brûlures.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique - exposé magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours est donné sous forme de présentations Power point mises à la disposition de l'étudiant sur la plateforme Connected.

Un manuel de

traumatologie lui est également recommandé à titre complémentaire de même que des références bibliographiques et des sites internet.

Ouvrages de référence

Références bibliographiques données lors des cours.

Supports

Présentations Power point mises à la disposition de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Intervenant : Dr.Lacroix

L'évaluation se fera sur base d'un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10.

Pour rappel, l'intervenant dans cette activité d'apprentissage est Luc Lacroix.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Kinésithérapie du système locomoteur 4			
Code	16_PAKN2B14KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours pratique de mécanothérapie demande à l'étudiant de mobiliser ses connaissances théoriques acquises pour réaliser des montages de mécanothérapie adapté à des situations cliniques précises.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le but de l'activité d'apprentissage est de permettre à l'étudiant de réaliser et d'expérimenter des montages de mécanothérapie. L'étudiant sera amené à réfléchir sur les situations cliniques et les pathologies qu'il rencontrera en stage et en pratique professionnelle.

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 14 « kinésithérapie et réadaptation 4 » (code PAKN2B14KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 4.2, 4.4 et 6.3, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants : (II.) « Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, d'élaborer un traitement et de réaliser des montages simples ou complexes adaptés. »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Mise en situation clinique et présentation de cas cliniques
- Elaboration de montages de pouliothérapie
- Visualisation et explication des contraintes et facilitations du montage sur le cobaye

Démarches d'apprentissage

Mises en situation clinique multiples

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

- B. GRUMLER: Suspensionthérapie et pouliothérapie, Guide pratique - Editions Sauramps médical.

- C. LARUELLE et C. CHARLES, Mécanothérapie pratique, Précis pratique de rééducation - Editions Frison-Roche.
- J. Dumoulin, G. de Bisschop, B. Petit, L. Clauses, Précis de Mécanothérapie - Editions Maloine.

Supports

Liste non exhaustive de montage courant de mécanothérapie

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation pratique : réalisation d'un montage de mécanothérapie simple et d'un montage de mécanothérapie complexe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exp	100

Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Physiothérapie 1			
Code	16_PAKN2B14KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline ROUSSEAU (caroline.rousseau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage propose une introduction théorique à la physio-électrothérapie en tant que technique complémentaire à la kinésithérapie "classique". Elle aborde de façon théorique les techniques de physiothérapie impliquant l'utilisation du courant électrique sur les tissus humains, tels que le courant constant continu unidirectionnel (galvanisation, ionophorèse), le courant variable unidirectionnel (diadynamique) et le courant variable bidirectionnel (électrostimulations excito-motrices ou antalgiques).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 14 « kinésithérapie et réadaptation 4 » (code PAKN2B14KIN).

Elle vise plus spécifiquement les compétences 1.1, 4.2 et 4.4, ainsi que les Acquis d'Apprentissage suivants : (III.) « Au terme de l'U.E., l'étudiant doit être capable, seul, d'identifier les notions théoriques de bases de la physiothérapie, en partant de notions théoriques pures (physiologie, électricité...) puis adaptées en vue d'une pratique ultérieure (réadaptation) ; de proposer un programme d'électrothérapie en fonction d'une pathologie énoncée ; de décrire et d'expliquer les différents paramètres d'un courant d'électrothérapie ; de différencier les différents courants et leurs applications ; de formuler et d'expliquer les indications et contre-indications des courants ; de justifier tous leurs choix en matière de réadaptation via l'électrophysiothérapie. »

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction à l'électrophysiothérapie
- Techniques de physiothérapie impliquant l'utilisation du courant électrique sur les tissus humains

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral (support "PowerPoint", questions-réponses...)
- Démarches réflexives à partir de cas cliniques simples, aboutissant à diverses propositions de protocole de traitement
- Justification de ces protocoles de traitement sur base des notions théoriques abordées lors du cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

- Evaluations formatives sur demande des étudiants, avec correction collective.
- Questions formulées par écrit par les étudiants qui le souhaitent et réponse collective.
- Une séance consacrée en totalité aux questions et révisions avec mises en situations formatives d'examen.

Ouvrages de référence

- Crepon, F. (2002). Electrophysiothérapie et rééducation fonctionnelle. Frison-Roche.
- Roques, Ch-F. (1997). Pratique de l'électrothérapie. Paris ; New York : Springer.
- De Bisschop, G. & De Bisschop, E. (1999). Electrophysiothérapie. Masson.

Supports

Projections Power Point, disponibles sur la plateforme ConnectED HELHa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Une évaluation certificative sous forme de questionnaire écrit aura lieu en juin. Elle sera similaire à l'éventuelle évaluation formative effectuée lors d'une des séances de cours (sur demande des étudiants).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 15K -Kinésithérapie et réadaptation 5			
Code	PAKN2B15KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be) Frédéric OTTO (frederic.otto@helha.be) Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le but des Activités d'Apprentissage et de l'Unité d'Enseignement est :

- de comprendre l'importance du bilan dans l'élaboration du diagnostic différentiel et dans la prise en charge du patient
- de connaître les différentes mesures analytiques et fonctionnelles réalisables lors du bilan clinique
- de développer son regard critique sur un bilan observé
- de comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre
- de témoigner de sa prise de conscience de la multiplicité des rapports au corps

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
- Compétence 4 **Concevoir des projets professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier la situation
 - 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.3 Utiliser les outils de communication existants
- Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant devra comprendre la démarche clinique du bilan kinésithérapeutique d'un point de vue

théorique. Il sera aussi capable de remettre en question ses observations et à partir de là, d'élaborer une démarche constructive de recherche et d'évolution dans sa pratique professionnelle. Cette démarche se fera dans une conscience approfondie du corps et dans une relation thérapeutique multiple et complexe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B15KINA	Bilan : théorie, modèles et pratique 1	12 h / 1 C
PAKN2B15KINB	Séminaire et conception de traitements	18 h / 1 C
PAKN2B15KINC	Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B15KINA	Bilan : théorie, modèles et pratique 1	10
PAKN2B15KINB	Séminaire et conception de traitements	10
PAKN2B15KINC	Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.
2. l'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Bilan : théorie, modèles et pratique 1			
Code	16_PAKN2B15KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric OTTO (frederic.otto@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité "Bilan: théorie, modèles et pratique 1" permet à l'étudiant de :

- Comprendre l'importance du bilan dans la prise en charge du patient.
- Développer son regard critique sur un bilan observé.
- Comprendre et progressivement maîtriser des techniques de bilans que sont la goniométrie, l'évaluation de l'extensibilité musculaire et le testing musculaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 15 "Kinésithérapie et Réadaptation 5" (PAKN2B15KIN).

Elle vise plus spécifiquement les acquis d'apprentissage suivants:

- L'étudiant sera capable de comprendre la démarche clinique du bilan kinésithérapeutique d'un point de vue théorique.
- L'étudiant sera capable de remettre en question des observations et de développer une démarche constructive de recherche et d'évolution dans sa pratique professionnelle.

Ces acquis d'apprentissage contribuent tous au développement des capacités professionnelle suivantes:

- 1.3. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.
- 4.1. Identifier la situation.
- 4.2. Collecter l'ensemble des informations existantes.
- 5.1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes.
- 6.1. Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : définition et importance du bilan.
- Bases des techniques de bilans : goniométrie, extensibilité musculaire et testing musculaire.

Démarches d'apprentissage

Présentations et explications sous Power Point et à l'aide d'applications anatomiques multi-média.

Dispositifs d'aide à la réussite

En début et/ou en fin de chaque séance, de brefs récapitulatifs sont réalisés sous forme de questions-réponses. A ces moments, l'étudiant a la possibilité de poser des questions et d'éclaircir les points de matière non compris. L'enseignant reste également disponible en aparté pour les étudiants qui le souhaitent.

Ouvrages de référence

- Delbarre Grossemy, I. (2008). Goniométrie: manuel d'évaluation des amplitudes articulaires des membres et du rachis. Paris: Elsevier Masson.
- Hislop, H. & Montgomery, J. (2009). Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham: Techniques de testing manuel - 8ème édition. Paris: Elsevier Masson.

Supports

Les exposés théoriques sont soutenus et illustrés grâce à des présentations Power Point et/ou des documents illustrés. Ces supports sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Intervenants: OTTO Frédéric (dispense l'entièreté de l'activité).

L'évaluation sera réalisée par écrit après la session d'apprentissage.

Note finale globale de l'activité

La note finale est le résultat de l'évaluation écrite.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation et les dispositions complémentaires des activités d'apprentissage au sein de l'UE 15 figurent sur sa fiche descriptive.

Des modalités d'évaluation similaires sont appliquées en cas de seconde session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire et conception de traitements			
Code	16_PAKN2B15KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Matthieu PESTIAUX (matthieu.pestiaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage vise la compréhension et l'élaboration du raisonnement clinique individualisé :

- comprendre l'importance du bilan, dans ses composantes théoriques et pratiques, dans la prise en charge clinique du patient
- comprendre les différents trajets mentaux menant au diagnostic clinique différentiel
- élaborer une stratégie propre et réfléchie d'examen clinique exhaustif
- adapter les notions précitées à la réalité du patient

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant devra intégrer le bilan clinique avec les composantes suivantes :

- Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité.
- Identifier la situation dans ses différentes composantes (physique, psycho-sociale,...)
- Collecter l'ensemble des informations existantes.
- rechercher des éléments nouveaux pertinents dans la littérature
- apprendre à utiliser un bon outil d'évaluation

Ces acquis d'apprentissage contribuent tous au développement des compétences professionnelles suivantes:

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.3 Utiliser les outils de communication existants

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Modèles de diagnostic clinique.

Les tests cliniques : qualités psychométriques, mise en oeuvre, interprétation, évolution

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux

Mise en situation pratique, jeux de rôle

Travail de groupe

Etude d'articles de référence

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Ouvrages de référence

Toutes les ressources informatiques ou littéraires peuvent être consultées

COFMER : <http://www.cofemer.fr/>

AFREK : <http://www.afrek.org/>

REHAB-SCALE : <http://www.rehab-scales.org/abilhand.html>

Rehabmesures.com : <http://www.rehabmesures.org/default.aspx>

KCE.fgov.be : <http://kce.fgov.be/fr>

Démarche Clinique : Jean-François Ratté Presse de l'université Laval 2012

Supports

La présentation théorique du cours se fait par un PPT.

Les heures de pratique seront basées sur des cas cliniques permettant de mettre en évidence les principales stratégies diagnostiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants seront évalué par un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3			
Code	16_PAKN2B15KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-François STOFFEL (jean-francois.stoffel@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Epistémologie, logique et anthropologie philosophique 3 » est une activité d'enseignement théorique de base, visant à initier les étudiants à la prise en compte des conceptions du corps dans la relation thérapeutique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 15 « Kinésithérapie et réadaptation 5 » (code PAKN2B15KIN).

Elle vise plus spécifiquement les Acquis d'Apprentissage suivants :

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de comprendre le rapport au corps qui est aujourd'hui le nôtre en le réinsérant dans son histoire ([vise la compétence 1.3](#))
2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable, seul, de témoigner de sa prise de conscience de la multiplicité, notamment philosophique, religieuse et culturelle, des rapports au corps ([vise la compétence 2.2](#)).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'objet d'étude du kinésithérapeute étant le corps de l'homme, cette activité d'apprentissage mène une réflexion sur les différentes conceptions du corps qui se sont succédé au cours du temps pour, à la lumière de cet historique, arriver à mieux comprendre la conception actuelle. Une telle compréhension est destinée à être mise au service de la bienveillance : au niveau de la relation thérapeutique, en sachant accueillir adéquatement des patients héritiers d'autres visions du corps et au niveau de l'évaluation des traitements thérapeutiques et de l'appréciation de la qualité de vie, en prenant en compte des critères qui soient propres aux différents groupes socio-culturels et à la spécificité de leurs rapports au corps.

Démarches d'apprentissage

Activité d'apprentissage théorique faisant place à l'interactivité, notamment par l'interprétation de documents historiques de nature iconographique et par la participation des étudiant(e)s à des scénettes faisant office de mise en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

La dernière séance est consacrée aux questions que les étudiants n'auraient pas posées durant l'activité d'apprentissage.

Ouvrages de référence

David LE BRETON: *Anthropologie du corps et modernité*, 4e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France, 2005, 280 p. (Quadrige)

Nadeije LANEYRIE-DAGEN: *L'invention du corps: la représentation de l'homme du Moyen-âge à la fin du XIXe siècle*, avec la collaboration de Jacques DIEBOLD, Paris, Editions Flammarion, 2006, 287 p. (Tout l'art: l'histoire)

Supports

Diaporama et syllabus déposés sur la plateforme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite durant laquelle l'étudiant évalué manifestera principalement sa capacité à contextualiser, historiquement et culturellement, les rapports au corps dérivant des conceptions du corps.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation en cas de seconde session restent identiques aux modalités de première session.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE- 16K -Kinésithérapie et réadaptation 6			
Code	PAKN2B16KIN	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	92 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be) Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be) Serge THEYS (serge.theys@helha.be) Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement permet d'apprendre à élaborer le bilan d'un patient .

Elle permet une approche théorique de la pathologie respiratoire et angiologique ainsi que la pratique de la kinésithérapie respiratoire , angiologique . Elle invite à interpréter les signes cliniques de différentes pathologies, pour ensuite proposer des protocoles d'intervention adaptés et justifiés. A travers les différentes activités d'apprentissage qui la composent, cette unité d'enseignement accorde aussi de l'importance au développement des aptitudes d'analyse et de curiosité intellectuelle.

Les différents intervenants des AA sont:

Patho cardio-respi: V. Barvaux

K Respi: S. Otto, A. Strimel

K angio: S. Theys

Bilans; C. Rousseau, F. Otto, S. Otto, A. Strimel

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 Diriger

- 3.2 Développer les stratégies les plus appropriées
- 3.4 Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma
- 4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé
- 5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 **Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel**

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels
- 6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs
- 6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître, comprendre et synthétiser les pathologies respiratoires et cardiaques classique.

II. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de connaître les différentes techniques de kinésithérapie respiratoire actuelle et de pouvoir les appliquer correctement à un cas clinique.

III. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'élaborer un protocole thérapeutique alliant l'hémodynamique et les techniques de kinésithérapie associées.

IV. Au terme de l'Unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre l'importance du bilan dans la prise en charge du patient ; de développer son regard critique sur un bilan observé et de maîtriser certaines techniques de bilan telles que : la goniométrie, le testing musculaire et l'évaluation de l'extensibilité musculaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAKN2B16KINA	Pathologie du système cardio-respiratoire	24 h / 3 C
PAKN2B16KINB	Kinésithérapie respiratoire	44 h / 3 C
PAKN2B16KINC	Kinésithérapie angiologique 1	12 h / 2 C
PAKN2B16KIND	Bilan : théorie, modèles et pratique 2	12 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAKN2B16KINA	Pathologie du système cardio-respiratoire	30
PAKN2B16KINB	Kinésithérapie respiratoire	30
PAKN2B16KINC	Kinésithérapie angiologique 1	20
PAKN2B16KIND	Bilan : théorie, modèles et pratique 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

La note globale attribuée à l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes activités d'apprentissage de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci, sauf si :

1. l'étudiant présente une note < 10/20 à au moins l'une des activités d'apprentissage. Dans ce cas, deux volets sont envisagés:
 - o si une ou plusieurs activités d'apprentissage présentent une note inférieure à 8/20, la note la plus basse parmi celles-ci devient la note globale de l'UE. Dès lors, l'UE n'est pas validée ;
 - o si la note est supérieure ou égale à 8, un point par échec rencontré est soustrait de la note globale de l'UE jusqu'à maximum atteindre la note la plus basse obtenue dans les activités d'apprentissage.

2. L'étudiant présente un certificat médical, fait une cote de présence ou ne vient pas à l'examen d'au moins une des activités d'apprentissage de l'UE. Ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR » ou « PP » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Dispositions complémentaires :

D'une session à l'autre au cours de la même année académique, seules les activités d'apprentissage d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR » ou « PP » doivent être représentées.

Au terme de la procédure d'évaluation, le jury de l'UE fixe la note. Les notes inférieures à 10/20 feront l'objet d'un avis motivé favorable ou défavorable par le jury de l'UE. Cet avis sera transmis au jury de délibération qui se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologie du système cardio-respiratoire			
Code	16_PAKN2B16KINA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Vincent BARVAUX (vincent.barvaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de faire acquérir par l'étudiant(e) une bonne connaissance de la pathologie respiratoire et de la pathologie cardio-vasculaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant(e) doit être capable de connaître et comprendre les étiologies, la physiopathologie, les symptômes et signes cliniques, le diagnostic et le traitement des principales pathologies respiratoires et cardio-vasculaires.

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

5.2 Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé

5.4 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Eléments de sémiologie cardio-respiratoire

Pathologie respiratoire : asthme, BPCO et emphysème, pneumopathies, mucoviscidose, bronchiectasies, tuberculose, pathologies interstitielles pulmonaires et fibrose pulmonaire, embolie pulmonaire, pneumothorax, épanchement pleural, cancer du poumon

Pathologie cardio-vasculaire : cardiopathies ischémiques, insuffisance cardiaque, troubles du rythme cardiaque, valvulopathies, endocardite infectieuse, myocardite, péricardite, maladies des vaisseaux

Conférence (Conférencier externe) : L'aérosolthérapie

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques à l'aide de présentation multimédia

Dispositifs d'aide à la réussite

Proposition de questions-types avec correction

Explications sur sollicitation des étudiants

Ouvrages de référence

Harrison T.R., Principes de Médecine Interne, Médecine-Sciences, Flammarion, 5ème édition française, Paris, 1992

Supports

Ouvrages de référence et présentations multimédia

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin et en septembre.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Kinésithérapie respiratoire			
Code	16_PAKN2B16KINB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	44 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stépane OTTO (stepane.otto@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet d'apprendre les différentes techniques de kinésithérapie respiratoire de base

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Apprentissage des notions de base de la kinésithérapie respiratoire

Apprentissage et application des techniques de kinésithérapie respiratoire actuelles

Les compétences visées sont :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité

1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen

1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 Diriger

3.2 Développer les stratégies les plus appropriées

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

4.1 Identifier la situation

4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes

4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques

4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées

4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

4.6 Programmer des interventions éducatives, préventives et curatives

Compétence 5 Assurer une communication professionnelle

5.2. Communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de soins de santé.

5.6 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

6.3 Réaliser des traitements kinésithérapeutiques préventifs et curatifs

6.4 Eduquer et/ou rééduquer le(s) bénéficiaire(s) de soins

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Au travers d'un cours théorique et de séances de pratique , l'étudiant sera amené à aborder les différentes notions suivantes:

- Anatomie de l'appareil respiratoire
- Physiologie respiratoire

- Notions d'imagerie médicale de l'appareil respiratoire
- Anamnèse du patient
- Arbre de décision thérapeutique
- Techniques de désencombrement (proximal, distal et périphérique)
- Kinésithérapie du bronchospasme
- Aérosolthérapie
- Techniques adjuvantes

Démarches d'apprentissage

l'étudiant va découvrir et apprendre les notions théoriques et ensuite pratiques pré-citées à partir de l'arbre de décision thérapeutique reprenant la démarche bilan et thérapeutique en regard des syndromes restrictif et obstructif.

L'étudiant doit s'impliquer de manière active dans la construction de ses savoirs.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant guide l'étudiant tout au long des séances de pratique.

Une séance de révisions, ainsi qu'une séance "par résolution de problèmes" seront prévues.

Ouvrages de référence

Antonello M. , Delplanque D., Cottureau G., Gillot F., Planche Marie Andrée & Selleron B. (2001), Comprendre la kinésithérapie respiratoire. Du diagnostic au projet thérapeutique . Paris: Masson

Chanussot, JC (1988) Dossiers de Kinésithérapie, 2. Kinésithérapie respiratoire : Bilans et techniques de base. Paris : Masson

Postiaux, G. (1990) Kinésithérapie respiratoire et auscultation pulmonaire. Nouvelles approches cliniques, méthodologiques et technologiques chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson . Bruxelles: DeBoeck Université.

Postiaux G (1997) Des techniques expiratoires lentes pour l'épuration des voies aériennes distales. Annales de kinésithérapie, 24 (4) , pp 166-177

Postiaux G (2003) Kinésithérapie respiratoire de l'enfant, les techniques de soins guidées par l'auscultation pulmonaire (3ème édition) Bruxelles: DeBoeck Université

Postiaux G. & Lens E. (1992) de la dite "accélération du flux expiratoire (AE)": Où Forced is...Fast (Expiration technique- FET)! Annales de kinésithérapie, 19 (8), pp 411-427

Postiaux G., Lens E., Alsteens G.& Portelange P. (1990). Efficacité de l'expiration lente totale glotte ouvert en décubitus latéral (ELTGOL): sur la toilette en périphérie de l'arbre trachéobronchique. Annales de kinésithérapie , 17 (3), pp 87-99

Reychler G., Roesleer J.& Delguste P. (2007) Kinésithérapie respiratoire. Elsevier-Masson

Supports

Utilisation de matériel de kinésithérapie respiratoire

diapositives du cours déposées sur la plateforme claroline au fur et à mesure de l'avancée des séances.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation:

Examen oral se base sur la théorie et la pratique du cours de kinésithérapie respiratoire.

L'étudiant sera interrogé à partir d' une situation clinique simple (décrite sous forme de symptômes) .

Examen oral organisé en session de juin et de septembre .

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Intervenants dans cette activité d'apprentissage :

Stéphane Otto : ottos@helha.be

Aurore Strimel : strimela@helha.be

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Kinésithérapie angiologique 1			
Code	16_PAKN2B16KINC	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Serge THEYS (serge.theys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet de sensibiliser et d'apprendre aux étudiants les différentes affections vasculaires rencontrées en kinésithérapie angiologiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de la séquence d'activité d'enseignement, l'étudiant doit être capable d'élaborer un protocole thérapeutique alliant l'hémodynamisme et les techniques de kinésithérapie associées.

Les compétences visées sont :

- 1.3
- 1.5
- 1.6
- 3.2
- 3.4
- 4.1
- 4.2
- 4.3
- 4.4
- 4.5
- 4.6
- 5.2
- 5.6
- 6.1
- 6.3
- 6.4

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Rappels et notions de base des pathologies artérielles, veineuses et lymphatiques

Kinésithérapie selon les stades

Kinésithérapie péri-interventionnelle

Cas particuliers mais concernant une pratique à domicile: phénomène de Raynaud - compression de la traversée thoraco-brachiale- compression extrinsèque de la veine fémorale superficielle

Démarches d'apprentissage

Cours magistral (syllabus et support "power point)

L'étudiant doit être capable de connaître, comprendre et synthétiser les données élémentaires liées à la kinésithérapie angiologique. L'étudiant doit avoir acquis les connaissances concernant la pathologie cardio-vasculaire et métabolique.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a l'occasion de poser différentes questions .

Les différentes affections sont illustrées et le bilan de chaque image est réalisé lors des séances d'apprentissage .

Ouvrages de référence

S. THEYS: Migraine et ergotisme, In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 756-7

S. THEYS: Les affections vasculaires. In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 834-886

S. THEYS: Tumeurs du sein et « gros bras In: Vade Mecum de la kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle, Ed. Xhardez Y

et collection Maloine, Paris, Prodim (Bruxelles), 2002: 1215-1220

S. THEYS: Protocole de kinésithérapie dans les artériopathies des membres: en pratique quotidienne, In: Affections vasculaires

et Rééducation, Ed. Ph. PEYRES, Bordeaux: 143-215

S. THEYS — J-C. FERRANDEZ — J-Y. BOUCHET: ReeducatiOn de los oedemas de los miembros inferiores, Masson, Barcelona, 2002

Supports

Cours mis en ligne

Power point

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en juin et en septembre

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Master en Kinésithérapie

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.kine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Bilan : théorie, modèles et pratique 2			
Code	16_PAKN2B16KIND	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRIMEL (aurore.strimel@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Bilan : théorie, modèles et pratique 2 » va permettre à l'étudiant de progressivement maîtriser les techniques de bilans que sont la goniométrie, l'évaluation de l'extensibilité musculaire et le testing musculaire à travers des ateliers pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de comprendre l'importance du bilan dans la prise en charge du patient ; de développer son regard critique sur un bilan observé et de maîtriser certaines techniques de bilan telles que : la goniométrie, le testing musculaire et l'évaluation de l'extensibilité musculaire.

Cette activité d'apprentissage contribue au développement des compétences et capacités présentées dans la fiche descriptive de l'Unité d'Enseignement 16 : Kinésithérapie et réadaptation 6.

Les compétences visées sont :

Compétence 1 S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

- 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.6 Exercer son raisonnement scientifique

Compétence 3 Diriger

- 3.4 Participer à la démarche qualité

Compétence 4 Concevoir des projets professionnels complexes

- 4.1 Identifier la situation
- 4.2 Collecter l'ensemble des informations existantes
- 4.3 Etablir le diagnostic du kinésithérapeute par des actes spécifiques
- 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations variées
- 4.5 Evaluer la pertinence d'une analyse, d'un schéma

Compétence 6 Pratiquer à des fins médicales les activités spécifiques à son domaine professionnel

- 6.1 Procéder à des examens cliniques et des bilans analytiques et fonctionnels

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction aux bases des techniques d'évaluation de goniométrie, extensibilité musculaire
Apprentissage de l'utilisation des différents outils durant les cours pratiques

Démarches d'apprentissage

- Présentation des outils d'évaluation et de mesure
- Démonstration des différentes techniques par l'enseignant
- Reproduction des techniques pas binômes et élaboration progressive d'un dossier de TP sous la supervision et avec l'aide de l'enseignant

Dispositifs d'aide à la réussite

Récapitulatif sous forme de questions/réponses en fin et/ou début de séance.

Ouvrages de référence

Delbarre Grossemy, I. (2008). Goniométrie: manuel d'évaluation des amplitudes articulaires des membres et du rachis. Paris: Elsevier Masson.

Hislop, H. & Montgomery, J. (2009). Le bilan musculaire de Daniels et Worthingham: Techniques de testing manuel - 8ème édition. Paris: Elsevier Masson

Supports

Notes de cours et carnet de TP disponibles sur la plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Évaluation orale et pratique en fin de session d'apprentissage.

Le dossier de goniométrie sera analysé par l'enseignant ; s'il ne correspond pas aux critères énoncé en début de TP, l'enseignant pourra soustraire jusqu'à 2 point pour la note obtenue.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp + Exo	100	Exp + Exo	100

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Intervenants dans cette AA

Aurore Strimel : strimela@helha.be

Schierlinckx Christine: scheirlinckxc@helha.be

Stéphane Otto : ottos@helha.be

Frédéric Otto : ottof@helha.be

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).